



AVIS AUX PARTIES

Service d'information juridique

L'Association du Jeune Barreau de Longueuil met à la disposition des parties engagées dans une cause contestée devant la Cour du Québec, division des petites créances, un service **GRATUIT** d'information juridique pour la préparation d'un dossier. Le service est offert par des avocats bénévoles **une fois par mois à compter de 17h00 à la salle 1.19 du Palais de Justice de Longueuil (salle sujette à changement). Les séances sont d'une durée approximative d'une (1) heure.** L'avocat(e) présent donnera de l'information générale sur le déroulement d'une cause devant la Cour du Québec, division des petites créances. **AUCUN CONSEIL JURIDIQUE NE SERA DONNÉ.**

Aucune réservation requise. Vous devez vous présenter là l'une des dates suivantes : **24 octobre, 20 novembre et 18 décembre 2018, ainsi que les 22 janvier, 20 février et 18 mars 2019.** La salle est sujette à changement. Dans ce cas, un avis sera indiqué sur la porte de la salle 1.19.